

Conseil de Quartier

Épine - Pavé du Moulin

20 mars 2015

Début de la séance : 18h30.

Conseillers présents :

Fatima BOUDJEMA, Virginie DEARAUJO, Francis DEBEY, Micheline DEMEYERE, Jean-Pierre DESRUMAUX, Philippe FORT, Micheline GEORGES, Evelyne LEDEZ, Régine LESEUTTE, Abdeslem RAHAOUI (arrivé en cours de conseil), Bernard VAN BELLE.

Conseiller excusé :

Christophe TOURNEMAINE.

1. Retour sur la réunion organisée par M. le Maire

Monsieur le Maire a organisé une réunion salle Coget le jeudi 12 mars pour informer les riverains du démarrage des travaux de réaménagement du Bd de Tournai.

Présenté par les techniciens de la MEL et du Département du Nord, le chantier qui débutera le 30 mars prochain, donnera une fois terminé la possibilité aux habitants de l'Épine et de Lezennes d'accéder à Villeneuve d'Ascq à pied ou en vélo en toute sécurité et sur des voies agréables et confortables. Les travaux entrepris sont dans la lignée de ceux qui ont été mis en œuvre sur la partie villeneuvoise à l'occasion de l'aménagement des voiries aux abords du stade Pierre Mauroy.

Il existe néanmoins une difficulté : le pont ne peut pas être élargi ! Enfin, le bus va intégrer la voie circulaire des voitures.

> Les travaux dureront jusqu'au mois de juillet et c'est Monsieur Bernard Van Belle qui sera le relais du quartier afin de faire remonter les difficultés et problèmes qui pourraient se poser tout au long de ce chantier d'envergure (les membres du conseil disposent des coordonnées de M. Van Belle sur la fiche qui leur a été remise en début de séance).

2. Rattachement au centre ville des deux quartiers

M. Tournemaine a insisté lors de la réunion du bureau sur la passerelle qui n'est pas sécurisée. Bien que des aménagements aient été réalisés, il serait judicieux d'étudier un aménagement ajouré. Cette passerelle a été construite à une période où les problématiques actuelles n'étaient pas les mêmes, ni même les questions d'architectures.

> Malheureusement, bien que conscient des dangers et difficultés d'usage de cette passerelle, il existe des politiques de rentabilité qu'il ne faut pas oublier et que le Département qui en est propriétaire ne manque pas de nous rappeler.

Quant à la seconde passerelle, elle est hors service !

Etant propriété de la SNCF et un droit de passage étant prévu et conventionné, des discussions sont en cours depuis de longs mois entre la commune et la Direction Régionale de la SNCF pour trouver une solution.

A quand la station V'Lille ?

De même, une station V'Lille était prévue pour le quartier. Les Conseillers souhaitent savoir où en est le projet et formulent une demande d'information auprès des services communaux. Les modes de transport doux peuvent être utilisés par les habitants du quartier, ils peuvent servir le vieux quartier et le nouveau quartier.

Christophe Tournemaine évoquait aussi le passage à niveau avec le petit chemin que les habitants peuvent emprunter, même si ce dernier est logiquement prévu pour les usagers du transport ferroviaire. Il s'agit d'un passage pratique et sécurisé qui mériterait une meilleure identification.

Evelyne Ledez explique ensuite que le conseil citoyen auditionnera Transpole dans le cadre de la politique de la ville. A cette occasion, elle a demandé que le Conseil de Quartier soit associé à l'audition et que soit étudiée la possibilité d'un travail conjoint, les deux instances ayant des objectifs et des aspirations communs.

Micheline Georges relate une conversation à l'Espace Seniors, concernant la demande d'un habitant pour que le bus de la ligne 57 fasse un détour par le rond point de Castorama et reprenne ensuite son chemin. L'idéal serait même qu'il aille jusqu'au Pavé du Moulin. De plus, lors des examens de la fonction publique (CDG 59), il y a très souvent des personnes qui errent dans la commune, persuadés d'être proche du centre d'examen.

> *Marc Godefroy, Maire de Lezennes et Président du Centre de Gestion Nord, s'intéresse, toujours par rapport au centre d'examen, à la problématique du stationnement les jours de concours. Un conseiller de quartier souligne également que si la station de la ligne 1 du métro « Lezennes » change de nom, cela posera certainement moins de problème aussi pour ceux qui passent les examens.*

> *La présidente du Conseil de Quartier explique qu'à ce niveau là, il n'est pas possible de trop s'avancer, mais que des négociations constantes sont menées avec les services de Transpole pour tenter de les amener à modifier leur trafic bus dans le but de mieux servir les usager du quartier..*

4. Fermeture de l'enseigne LIDL

Pas assez rentable, le magasin LIDL situé à l'entrée de la zone du Hellu a fermé ses portes il y a quelques semaines. Monsieur le Maire est entré en contact avec la direction régionale de l'enseigne pour tenter d'infléchir cette décision préjudiciable pour les habitants du quartier de l'Epine, mais les démarches sont restées vaines. Cependant, des tractations sont encore en cours pour essayer de faire venir un autre magasin.

En terme de commerce de proximité, la boulangerie mobile « la Savoureuse » (sise à Mons-en-Baroeul) passe quotidiennement dans le quartier.

5. Création d'un marché de plein air

Certains territoires plus ou moins éloignés du centre ville connaissent des difficultés plus fortes et ont vu au fil du temps leurs situations commerciales se dégrader. C'est le cas de l'Epine qui souffre depuis de nombreuses années d'un réel manque de commerces de proximité, encore accentué avec la fermeture récente du discount Lidl (Cf. ci-dessus).

Aussi, l'équipe municipale a réfléchi à cette problématique et étudié la possible mise en œuvre d'un marché de plein air hebdomadaire qui pourrait répondre aux attentes des habitants du quartier. Le dialogue et la concertation avec les professionnels, les attentes du consommateur et comment y répondre à travers une démarche qualité, l'hygiène et la loyauté des transactions au service de la dynamisation commerciale du quartier... Tout a été pris en compte pour assurer la diversité de l'offre, animer le quartier et soutenir le commerce non sédentaire, dans le seul but d'améliorer le quotidien des riverains.

> *Un café citoyen sera organisé en présence du Maire, de Michel Dondeyne et de Franck Gherbi, le samedi 25 avril (salle Coget) afin de présenter aux habitants le projet et étudier, dans la concertation, l'endroit le plus opportun pour installer ce marché qui accueillera pour démarrer 9 stands essentiellement axés sur l'alimentaire (rôtisserie, fruits et légumes, produits bio,...), le linge de maison et les produits de première nécessité et qui sera organisé tous les mardis, de 8h à 13h.*

6. Transport Seniors

Tant pour le quartier de l'Épine que celui du Pavé du Moulin, il est demandé à Arnaud Taviaux, Responsable de l'Espace Seniors, d'être auditionné pour donner une information précise sur les transports possibles en direction des personnes âgées.

> Arnaud sera présent lors de la prochaine réunion Conseil de Quartier. Il expliquera tout ce qui concerne les transports mais aussi plus largement, tout ce qui est mis en œuvre par la commune dans le cadre de sa politique seniors.

Il est impératif de faire la démarche pour les deux quartiers et faire ainsi un courrier pour les transports gratuits les mercredis et samedis. Une réunion publique devra être organisée et pourra se tenir à l'Épine.

7. Cadre de vie

7.1. Quartier de l'Épine

Depuis de nombreuses années, les conseillers de quartier n'ont de cesse de faire remonter en mairie l'état déplorable du petit chemin qui permet le passage entre le bâtiment B3 et l'école.

Le dénivelé et les nids de poules omniprésents rendent ce chemin boueux et inutilisable pour les habitants, notamment les parents qui conduisent leurs enfants à l'école.

> La situation sera à nouveau évoquée avec les services communaux. Une information sur ce qui est possible de faire pour solutionner le problème devra être transmise lors du prochain Conseil.

Question du devenir de l'abattage des peupliers.

> Pour le moment, Evelyne Ledez n'a obtenu aucun élément de réponse à ce sujet. Ce point sera donc remis à l'ordre du jour du prochain Conseil de Quartier, sachant qu'une promenade-diagnostic sera organisée le 4 avril dans le quartier.

7.2. Quartier du Pavé du Moulin

Restauration du Moulin

Le moulin présentait des signes de vieillesse et menaçait de s'écrouler par endroits. Devant ce risque avéré, le service Menuiserie de la Ville s'est penché sur son devenir. Démolition ou restauration ?

L'attachement du quartier pour son moulin est réel. Pour mémoire, il existait pas moins de sept moulins sur Hellemmes ! Le moulin, c'est l'histoire du quartier. Plus qu'un symbole, l'édifice de bois lui donne toute son identité.

> Les conseillers ajoutent qu'au-delà de sa valeur patrimoniale, le moulin est un élément de décor qui contribue à rendre le cadre de vie plus agréable. Aucun habitant ne pouvant être opposé à sa restauration, ils demandent à ce que ce dernier soit démonté et remis en état avant de reprendre sa place à l'entrée du quartier.

Francis Debey se propose dès lors d'en parler dans le quartier, mais tous les conseillers sont invités à s'en faire l'écho. La question est simple : quel type de moulin souhaite-t-on ? (Il faut que ça dure).

8. Questions diverses

M. Debey souligne le problème relatif au cadrant numérique qui indique la température et l'heure sur le fronton de l'Espace des Acacias.

> Les informations ne sont plus justes depuis très longtemps, un réglage semble nécessaire.

M. Rahaoui pose une question sur le V'Lille, qui a déjà été traitée lors du Conseil de Quartier.

> Une station V'Lille verra le jour à l'Épine, une autre sera construite au Pavé du Moulin.

Régine Leseutte demande ce que deviendra l'ancien bâtiment lorsque la nouvelle école Rostand sera construite. Les Conseillers présents sont unanimes sur le sujet : ils souhaitent avoir le maximum d'informations quant à l'évolution du projet et aimeraient y être associés.

> *Evelyne Ledez explique qu'elle n'a pour le moment aucune réponse à ce sujet. Cependant, dans ses études préliminaires, Lille avait envisagé de coller la nouvelle école sur l'ancienne, mais la commune d'Hellemmes a refusé.*

En ce qui concerne le local AKADO, il sera reconstruit. La structure préfabriquée actuelle sera remplacée par un bâtiment en dur. S'il n'est pas encore entièrement finalisé, le projet est déjà avancé.

La commune d'Hellemmes étant entrée en politique de la ville et le quartier de l'Épine retenu en géographie prioritaire, des tas de projets seront mis en œuvre dans les mois et les années à venir : une ferme avec des jardins, etc... De nombreuses associations ont été sollicitées et ont répondu à des appels à projets. Ces derniers sont actuellement à l'étude mais il n'y a pas encore de retour sur les financements et les projets retenus.

Madame Ledez explique que la ville et le tissu associatif sont à l'initiative de nombreux projets, mais que les conseils de quartier doivent eux aussi être force de proposition.

À la question de M. Rahaoui qui demande si une salle polyvalente est prévue dans le quartier, M. Fort demande si les habitants en ont réellement besoin. Car des constructions, bien que cela ait un coût important, sont souvent demandées sans pour autant savoir si le besoin existe.

Evelyne Ledez reprend la parole pour demander aux conseillers de réfléchir sur l'instauration d'un réseau de service d'échange local.

> *Pour les Conseillers, le SEL est une formule un peu rigide. Il faut mettre en phase les gens qui sont en demande et ceux qui offrent, avec surtout un repérage des besoins existants chez les habitants.*

> *Micheline Demeyere informe l'assemblée que cela existe déjà sur le quartier. La question de la création et de la constitution d'un petit fichier se pose également, et cela doit se faire au niveau de chacun des membres du conseil.*

Bien que les conseillers ne soient pas contre l'idée, cela paraît difficile à mettre en œuvre pour le moment.

Autre question : pourquoi il n'y a plus personne à l'entrée du quartier (agents de police municipale ou agents de la commune) pour bloquer l'entrée aux véhicules les jours de match de foot ou d'événements au Stade Pierre Mauroy?

> *Evelyne Ledez fera remonter cette question afin d'apporter une réponse au prochain conseil de quartier, qui se déroulera sous la forme d'une réunion publique le **vendredi 5 juin à 18h30 à la salle Coget** (quartier de l'Épine).*